22e ANNÉE (3e SÉRIE) N° 32 9 AOUT 1900

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT
ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE LANGRES

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *de 10 francs sans le Supplément*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne)

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Dans beaucoup de grandes paroisses, outre les stations de Carême et d'Avent, une station de *Mois de Marie* est prêchée chaque année, ordinairement par un prédicateur étranger à la paroisse. Il arrive souvent que ces prédicateurs, au lieu de prêcher uniquement sur la sainte Vierge, comme la chose semblerait naturelle, prêchent sur toute sorte de sujets. On serait bien aise de savoir ce que l'*Ami du Clergé* pense de cette manière de prêcher le mois de Marie.

R. — Un congrès en l'honneur de la sainte Vierge doit se réunir à Lyon dans les premiers jours de septembre. C'est devant ce grand aréopage Marial que cette question devrait être portée. Nous nous bornerons à dire ici tout simplement notre avis, en le livrant à l'appréciation des juges compétents.

Il nous semble que, prise en elle-même, cette question de savoir s'il serait désirable de voir les prédications du mois de Marie rouler uniquement sur la sainte Vierge, est une de celles sur lesquelles il est difficile qu'il y ait désaccord. Il faudrait plutôt demander si ce désir que le mois de Marie soit rempli par des prédications exclusivement mariales là où l'on prêche une station du mois de Marie proprement dite, est vraiment réalisable, et si cette réalisation est ce qu'il y a de plus profitable aux fidèles.

I

Assurément le mois de Marie ne consiste pas uniquement en des lectures ou des prédications sur la sainte Vierge. C'est un ensemble d'exercices dont le but est de rendre chaque jour, pendant toute la durée du plus beau mois de l'année, des honneurs particuliers à cette Vierge, la plus belle des créatures, et d'accroître ainsi envers elle l'amour, la confiance, la dévotion des fidèles. Il est évident que les lectures, là où l'on ne fait que des lectures, et les prédications, là où l'on fait des prédications, sont de nature à aider à atteindre ce but. Cela n'est pas moins vrai des prédications que des lectures, ou plutôt cela est manifestement plus vrai encore des prédications que des lectures. Or, quel prêtre chargé de la direction des exercices du mois de Marie a jamais eu l'idée de chercher à les rendre édifiants par des lectures sur la sanctification du dimanche, sur la confession, sur les devoirs des maîtres envers leurs domestiques, et autres sujets de ce genre, au lieu de faire rouler ces lectures sur la sainte Vierge ? Pareille idée paraîtrait pour le moins fort étrange. Car le but des exercices du mois de Marie est d'accroître la dévotion des fidèles envers la sainte Vierge. Il y a déjà là, ce nous semble, un commencement de réponse à la question qui nous est posée.

Quant à ce qui est d'expliquer comment des prédications qu'on pourrait appeler étrangères ou intruses ont pris la place que devraient régulièrement occuper les prédications mariales, et ce qu'il faudrait pour que l'ordre fût rétabli, cela est un peu plus long, plus délicat, plus difficile. Mais cela est nécessaire. C'est là qu'est le point. Nous y insisterons.

Mais auparavant nous voudrions faire sentir ce que cette prolongation pendant la station du mois de Marie des prédications de la station du carême a d'inopportun et de regrettable. Regrettable, elle l'est d'abord en ce qu'elle prive la station du mois de Marie du moyen le plus efficace dont elle puisse disposer pour atteindre son but. Elle ne l'est pas moins en ce qu'elle expose les âmes à une lassitude qui peut facilement leur devenir préjudiciable.

Pendant le carême, un prédicateur a appelé l'attention d'une paroisse sur les grandes vérités de la religion et sur les principales obligations de la vie chrétienne. A peine sa station est-elle terminée qu'un autre prédicateur, du haut de la même chaire, entretient la même paroisse des mêmes vérités et des mêmes obligations. Seulement cette

fois-là on appelle cela « prêcher le mois de Marie. » Parce qu'on chante des cantiques à la sainte Vierge, et que quelques-uns des sermons de la station roulent sur la sainte Vierge, le prédicateur est censé prêcher le mois de Marie. En réalité la plupart de ses instructions pourraient être placées dans une station de Carême ou d'Avent. L'étiquette dont on décore cette nouvelle station de carême ne lui enlève malheureusement rien de ce qu'elle a de fatiguant, aussi rapprochée de la première. Véritablement, si l'on se proposait de causer aux fidèles une sorte d'indigestion et de leur donner des nausées, il est difficile de voir comment on pourrait mieux s'y prendre.

Pendant le carême, vos paroissiens ont été édifiés par des sujets graves et même terribles : ne serait-il pas à propos que, pendant le mois de Marie, leur foi et leur piété fussent excitées et, au besoin, réveillées par des sujets consolants? Ils ont entendu une parole qui n'était, on le suppose, ni lourde, ni grincheuse, mais grave et austère comme les grandes vérités qu'elle enseignait : leurs âmes seraient maintenant reposées en écoutant une prédication rendue douce et attrayante par ce charme et cette grâce qui rayonnent naturellement à travers la parole du prêtre quand elle traite de la sainte Vierge Marie. Le christianisme a des aspects graves et même sévères : il est bon de les montrer dans une station au terme de laquelle l'Eglise a placé les grands souvenirs du Calvaire. Mais le christianisme a aussi des aspects doux, gracieux, suaves, riants : pour les présenter nul moment ne saurait être mieux choisi que celui où les fidèles se réunissent aux pieds de cette Vierge Mère « dans laquelle il n'y a rien d'austère, dit saint Bernard, rien de terrible, mais qui est tout suave, et offre à tous le lait et la laine. *Nihil austerum in ea, nihil terribile, tota suavis est, omnibus offerens lac et lanam.* » Des prédications mariales bien faites seraient comme une rosée céleste propre à faire éclore en fleurs, puis à se former en fruits, les germes déposés dans les âmes pendant le carême.

Ce n'est pas seulement aux âmes pieuses que ces prédications conviennent ; c'est surtout aux âmes hésitantes, récalcitrantes et même rebelles à la foi. C'est à celles-ci surtout qu'il faudrait, en y mettant la préparation et les formes voulues, arriver à les faire entendre. Souvent là où les arguments échouent, l'onction triomphe. Plus d'une fois une instruction simple et touchante sur Marie refuge du pécheur a décidé à se rendre des âmes que des sermons pathétiques sur des vérités terribles n'avaient pas ébranlées.

II

A ces considérations on en oppose d'autres qui les combattent. « Tout cela est très vrai, dit-on, mais ce n'est pas toute la vérité. Une série de trente et une instructions, uniquement sur la sainte Vierge, se succédant sans interruption pendant tout un mois, mettrait la patience de la masse des auditeurs à une trop forte épreuve. La plupart se lasseraient vite d'entendre parler toujours sur la sainte Vierge, rien que sur la sainte Vierge. La variété dans le choix des sujets est nécessaire pour piquer et soutenir l'attention. Et puis, ce qu'il faut considérer avant tout, c'est le bien et l'intérêt des âmes. Or, on fait plus de bien aux âmes en traitant des sujets variés, parmi lesquels un certain nombre sur la sainte Vierge, qu'en s'astreignant à prêcher uniquement sur la sainte Vierge. »

Pour enlever à ce plaidoyer toute sa force, il suffit de faire remarquer à quoi il l'emprunte. Les raisons alléguées ne se tirent point des prédications mariales telles qu'elles devraient être faites, mais de ces prédications telles qu'on les conçoit et aussi telles qu'elles sont faites, au moins d'ordinaire, par les prédicateurs qui, pendant toute la durée d'une station de mois de Marie, parlent uniquement de la sainte Vierge. Généralement ces prédications attirent peu, et même elles fatiguent plus ou moins. Elles manquent de ce quelque chose de nouveau, de piquant, d'imprévu dont les fidèles, dans certaines paroisses de villes, sont habitués à voir assaisonner les vérités qu'on leur expose du haut de la chaire. La variété surtout leur fait sensiblement défaut. Or, cette variété, le nouveau, le piquant, l'imprévu, tels prédicateurs de mois de Marie ne le trouvent pas dans le champ véritablement immense des sujets se rapportant à la sainte Vierge, soit faute de les chercher assez laborieusement, soit faute d'être capables de les trouver, même en les cherchant.

Ce qui prouve bien, pour le dire en passant, que tous les prédicateurs ne sont pas appelés à prêcher des stations de mois de Marie. Ceux qui ne sont pas des travailleurs, des *creuseurs,* et qui sont médiocrement doués sous le rapport de l'invention, feront bien d'appliquer leur talent de parole à un autre genre de prédication.

Outre que la forme est une source intarissable de variété, qu'elle rajeunit tout et qu'elle peut mettre du piquant et de l'imprévu dans tous les sujets, pour obtenir une série de trente et une instructions sur la sainte Vierge, très variées et aussi propres à faire du bien que puissent l'être des instructions de Carême, deux grands moyens principaux se présentent.

Le premier est de puiser soi-même et directement à la source, au lieu de se contenter de tel petit filet d'eau qui arrive par un tuyau quelconque, souvent fort étroit et fort suspect. Ici la source est un océan. Il faudrait toute une grande bibliothèque, rien que pour réunir les titres des ouvrages qui ont été composés sur la sainte Vierge. On couvrirait des pages rien qu'à indiquer les grandes lignes, les grandes divisions des sujets que peuvent traiter les prédications mariales : les grandeurs et les privilèges de Marie, son rôle et sa place dans le plan divin, ses vertus, ses fêtes, ses sanctuaires, ses pèlerinages, ses

grands serviteurs, la place qu'elle occupe dans l'histoire, les pratiques et les prières en son honneur, ses symboles, etc., etc.

Ce n'est pas seulement l'ensemble de ces sujets qui forme un océan, c'est chacune de ces sections. Le moyen d'être varié, c'est, au lieu de choisir ses sujets dans une seule, de les prendre dans plusieurs. Nous ne pouvons dire dans toutes : il y a incomparablement plus de grandes sections que d'instructions données pendant un mois de Marie, dût-on en donner trois par jour.

Dans chacune de ces sections, plus on avance, plus on voit l'horizon s'élargir devant soi, et des points de vue nouveaux apparaître, et des sujets nouveaux, aussi nouveaux que des sujets de prédication puissent l'être.

Le Père Binet ouvre son livre, *Le chef-d'œuvre de Dieu ou les souveraines perfections de la sainte Vierge sa Mère*, par des réflexions qui devraient être méditées par tous les prédicateurs de mois de Marie. Voilà pourquoi nous en citerons ici quelques-unes.

« Je ne saurais assez m'étonner de ce que dit Salomon au livre de l'*Ecclésiaste*, et de l'assurance avec laquelle il le dit : *Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Qu'est-ce qui a été autrefois ? Ce qui doit être à l'avenir. Qu'est-ce qui s'est fait ? Ce qui doit se faire encore.* Les mêmes choses ne font que tourner et retourner comme le ciel qui roule sans cesse sur nos têtes, et c'est toujours le même mouvement. Si cela est vrai, grand Roi, que veut dire le Saint-Esprit par le prophète : *Voici que le Seigneur a créé sur la terre un prodige nouveau ? Quia creavit Dominus novum super terram.* (Jér., XXXI, 22). Pourquoi encore saint Jean vit-il le paradis tomber en terre et se changer en l'épouse de l'Agneau, et entendit-il soudain cette voix : *Voici que je fais toutes choses nouvelles ? Ecce nova facio omnia.* (Apoc., XXI, 5). Pourquoi le Seigneur dit-il à son peuple par Isaïe : *Les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je vais créer demeureront éternellement devant moi ? Sicut cœli novi et terra nova, quœ ego facio stare coram me.* (Is., LXVI, 22). Vous-même, Salomon, n'avez-vous pas dit de votre trône que c'était une merveille nouvelle et que *jamais, en aucun royaume de la terre, on ne trouva aucun ouvrage semblable ? Non est factum tale opus in universis regnis.* (III Reg., X, 20). Que veut donc dire ce mystère ? Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, je l'avoue ; excepté la Vierge-Mère, chef-d'œuvre du Tout-Puissant, et le plus étonnant de tous les miracles. On a dit tant de choses des divines perfections de Notre-Dame qu'il n'y a plus, ce semble, qu'à garder le silence si l'on ne veut user de redites. Car tous les plus grands esprits de l'Eglise se sont épuisés et paraissent avoir dit tout ce qui se pouvait dire. Cependant il est vrai que plus on parle sur un si riche sujet et plus on comprend que l'on pourrait en parler toujours. C'est un trésor d'où l'on tire sans cesse des pièces excellentes, anciennes et nouvelles. C'est la mer de l'Apocalypse, transparente comme le verre et semblable au cristal : *Mare vitreum, simile crystallo.* (Apoc., IV, 6). Océan sans fond et sans rives où il y a toujours à puiser ; océan transparent qui fait voir sans cesse mille et mille choses nouvelles. C'est un centre vers lequel on a tiré du cercle qui l'environne mille lignes, et il en reste encore plus à tirer. C'est un ciel où l'on découvre tous les jours quelque nouvelle étoile. C'est un arc-en-ciel où l'on voit autant de nouvelles couleurs que l'on y porte de fois ses regards. ..... Notre-Dame est un secret qui demeurera éternellement secret. Plus on regarde, plus on désire de regarder. Ce que l'on comprend fait voir mille choses que l'on ne comprend pas encore. Plus on s'élève dans cette tour d'ivoire, plus on découvre de nouvelles merveilles. »

En se donnant la peine de plonger et de plonger encore dans cet océan par la méditation, au lieu d'un seul *mois de Marie* composé de trente et une instructions sur la sainte Vierge, on en trouverait mille, sans se répéter jamais et sans cesser d'être varié et d'être neuf. Aux trésors qu'on aurait découverts d'autres succèderaient sans fin. Le vieux Gautier de Coincy a vraiment raison de dire dans le prologue de ses *Miracles de Notre-Dame* :

> Marie est mers que nul n'espuise :
> Plus y treuve qui plus i puise.

L'autre grand moyen de rendre les prédications mariales à la fois très variées et très propres à faire du bien à toutes les âmes, c'est de traiter des sujets qui, pris en eux-mêmes, ne se rapportent pas visiblement et nécessairement à la sainte Vierge, en les faisant s'y rapporter, c'est-à-dire en montrant la relation de ces sujets avec l'auguste Mère de Dieu. Si l'on expose un dogme, le dogme de l'Incarnation par exemple, on montrera la place que Marie y occupe. Si l'on exhorte à une vertu, comme serait la patience, on enseignera aux fidèles comment on peut l'obtenir, soit par l'intercession de la sainte Vierge, soit en suivant son exemple. Le dogme et la morale, on peut ainsi tout rattacher à la sainte Vierge. Après son divin Fils et avec lui elle est le point central vers lequel tout converge dans notre sainte religion.

Il est telle parole de saint Bernard, celle-ci par exemple, que *Dieu a voulu que nous eussions tout par Marie : Totum nos habere voluit per Mariam* (In Nativitate B. M. V.), qui, à elle seule, ouvre aux prédicateurs de mois de Marie des horizons sans bornes. *Totum*, tout, vous entendez bien. Prenez la paix, par exemple, qui est un besoin si profond de nos âmes : nous l'avons par Marie. Il n'y aurait, pour composer une prédication mariale d'une grande utilité, qui pourrait être aussi d'une grande beauté, qu'à le faire bien comprendre et à le faire bien sentir. Si l'on s'attachait à ce point spécial, que nous indiquons simplement comme un exemple entre mille, on n'aurait qu'à creuser et à commenter la deuxième strophe de l'hymne X du *Mariale* de saint Anselme :

Quæ enixa
Non amissa
Castitate Dominum :
Via pacis
Ire facis
Nos ad Patrem luminum.

A combien d'âmes une pareille instruction s'adresserait ! Pour combien d'âmes, même parmi celles qui semblent les plus imperméables à toute idée religieuse, une pareille instruction bien faite ne pourrait-elle pas être un trait de lumière ! La paix, qui donc ne soupire après elle ? C'est souvent le seul bien qui manque à ceux qui semblent posséder tous les autres. Mais que sont les autres biens sans celui-là ? Sans ce bien, à quoi sert à tant d'hommes d'être environnés de gloire et au sommet du pouvoir ? « On leur porte envie, et cependant combien ils sont peu dignes d'envie ! Quels aiguillons les transpercent ! Le cœur de l'un de ces hommes mis à nu serait la leçon la plus propre à enseigner au genre humain combien peu il y a lieu d'aimer ce qui brille ou ce qui nous donne le pouvoir. Ils ne respirent que l'agitation. Leur vie est une tempête. Ils marchent au milieu de cette tempête jusqu'à ce qu'ils finissent par succomber. [1] »

Le grand poète qui a si bien décrit cette agitation fut lui-même le plus malheureux, parce qu'il fut toute sa vie le plus agité des hommes, et il finit par mourir au milieu d'une agitation vraiment effroyable. Toute sa vie il avait été poursuivi par le désir, par le besoin de trouver la paix. La paix ! La paix ! Tel était continuellement le cri de son âme. En voguant sur le lac de Genève, il s'écrie : « Limpide et tranquille Léman, ton lac contraste avec le monde orageux où j'ai vécu. Ton calme silencieux m'invite à échanger les eaux troublées de la terre contre un cristal plus pur. [2] »

Le 7 juin 1819, l'auteur de *Child Harold* écrivait de Bologne, en Italie, à son éditeur Murray :

« Quelques épitaphes de Ferrare m'ont plus ravi que les monuments les plus splendides de Bologne ; par exemple :

Martini Luigi
Implora pace.

Lucrezia Picini
Implora eterna quiete.

« Est-il rien de plus touchant ? Ce peu de mots dit tout ce qui peut être dit ou cherché : les morts en ont assez de la vie, tout ce qu'ils voulaient c'était le repos, — ils *l'implorent*. Il y a là tant d'abandon, une espérance si humble ! [3] »

Dans le fond de son âme, le pauvre grand poète soupirait après cette paix, ce repos, cet abandon, cette espérance. Si dans un de ces moments où le besoin de paix se faisait le plus vivement sentir, une prédication discrète, simple, douce, gracieuse, pleine de calme, eût pu faire arriver, comme une mélodie céleste et en l'environnant de toutes les splendeurs de la foi, cette belle strophe du *Mariale* :

Quæ enixa
Non amissa
Castitate Dominum :
Via pacis
Ire facis
Nos ad Patrem luminum,

à cette âme troublée, agitée, tourmentée, ballottée par tous les orages, elle l'eût peut-être sauvée. Le Père des lumières, quel terme ! La paix de l'âme, quelle voie ! La Vierge-Mère, quel guide !

Un des auteurs des belles hymnes du moyen âge se représente comme un mendiant à genoux devant cette auguste Vierge, la conjurant d'étendre vers lui sa main, et d'en laisser tomber l'obole de la paix :

Petenti manum porrige,
Quietis opem tribue [1].

Assurément c'est là un tableau profondément catholique, mais le poète qui, tout protestant qu'il était, a, en contemplant une image de la Vierge, écrit ces beaux vers :

« *Ave Maria !* Oh ! que ta face est belle ! qu'ils sont ravissants tes yeux baissés pendant que la divine colombe repose sur ta tête ! Sans doute ce n'est là qu'une peinture, mais cette peinture n'est point une idole, elle est trop ressemblante [2], » le poète qui a écrit ces vers eût compris la beauté du tableau peint par le poète du moyen âge, et qui sait s'il n'eût pas consenti à le réaliser une fois de plus en devenant lui-même ce mendiant, et en consentant à recevoir une telle obole d'une telle main ?

Tout, *totum*, et la paix en particulier, nous vient par Marie, *per Mariam ;* car c'est par elle que nous vient Celui que, plusieurs siècles à l'avance, le prophète Isaïe annonçait au monde comme le Prince de la paix, *Princeps pacis ;* et qui, dès qu'il touche notre terre, ordonne aux anges de descendre chanter sur son berceau : « Et maintenant paix sur la terre aux hommes de bonne volonté : *Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis ;* » et qui, en quittant le monde, dit encore à ses apôtres : « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis* » (Joan., XIV, 27) ; Celui à qui, nous prêtres, nous disons tous les jours au saint autel au moment de le recevoir dans notre cœur : Agneau de Dieu, donnez-nous la paix !

[1] Envied, yet how unenviable ! what stings
Are theirs ! One breast laid open were a scholl
Which would unteach mankind the lust to shine
Their breath is agitation, and their life or rule.
A storm whereon they ride, to sink at last.
(*Child Harold*, Cant. III, str. XLIII et XLIV).

[2] Clear, placid Leman ! thy contrasted lake,
With the wild world I dwelt in, is a thing
Which warns me, with his stillness, te forsake
Earth's troubled waters for a purer spring.
(*Child Harold*, Cant. III, str. LXXXV).

[3] Mémoires de lord Byron, publiés par Thomas Moore. T. III, ch. XX, p. 402.

[1] Hymnarium quotidianum Beatæ Mariæ Virginis, ex hymnis medii ævi comparatum cura et studio P. Ragey. Die XXIX julii.

[2] Ave Maria ! oh ! that face so fair ;
Thore down-cast eyes beneath the Almighty Dove ;
What thongh'is but a pictured image strike,
That paignting is not idole — it is too like.

Mais Marie n'est pas seulement mère : elle est Vierge. En même temps qu'elle nous donne Celui qui est la paix, *et erit iste pax* (Mich., v, 5), elle nous enseigne le secret de la paix. La paix est le fruit de la pureté. Elle naît de la chair domptée et des passions vaincues. S'il est vrai, comme dit l'auteur de l'*Imitation,* qu'il n'y a pas de paix dans le cœur de l'homme charnel, *non est pax in corde hominis carnalis* (l. I, ch. vi), par contre quelle paix ne doit-il pas y avoir dans le cœur d'une créature d'une pureté miraculeuse et surhumaine ! Quel modèle et quelle leçon ! L'âme ne peut trouver la paix qu'en rentrant en elle-même. La pureté la recueille, et le vice la disperse. L'âme dispersée dans les sens par la recherche des jouissances grossières ressemble à ces personnes inquiètes et effrontées qui se tiennent sans cesse aux fenêtres, à des fenêtres donnant sur les rues à travers lesquelles circule incessamment la foule,

La foule où toute paix se corrompt ou se perd [1].

L'âme trouve d'autant plus sûrement la paix et une paix d'autant plus profonde qu'elle se retire davantage de son corps pour se cacher et pour ainsi dire se précipiter en elle-même.

Nous avons nommé Byron parce qu'il nous offre un des types les plus accentués de ces âmes qui ont perdu la paix en perdant la pureté de la vie, et à qui, par suite de leur endurcissement, cette paix semble ne pouvoir être rendue. Le meilleur moyen de rendre la paix à ces âmes qui paraissent irrémédiablement agitées serait de faire parvenir jusqu'à elles en les leur présentant dans tout leur éclat et toute leur beauté, des prières comme celles dont nous venons d'ébaucher un rapide commentaire.

Ce que nous disons de la paix, nous pourrions le dire de mille autres choses, de l'espérance par exemple. Montrez à ces âmes, aujourd'hui si nombreuses, hélas ! qui ne savent plus espérer, qui n'osent plus rien espérer, que Notre-Dame est la Mère de la sainte espérance, *Mater sanctæ spei*, et vous aurez plus fait pour les sauver qu'en leur exposant tous les arguments de la théologie et toutes les leçons de l'histoire.

Tous les siècles ont eu besoin d'entendre ces vérités consolantes. Le xx^e^, selon toute apparence, en aura plus besoin qu'aucun autre. Jamais il n'a été plus vrai de dire avec Isaïe que « toute tête est languissante et tout cœur abattu. *Omne caput languidum, et omne cor mœrens.* » (v, 5). Et ce qui est particulièrement triste, c'est que les cœurs sont abattus de cet abattement qui vient d'une foi disparue ou diminuée. La sève chrétienne tend à se retirer des âmes ; il faut travailler à l'y ramener en leur faisant connaître, aimer, prier la sainte Vierge Marie. Combien d'âmes, hélas ! ne savent plus prier ! Il faut les réconcilier avec la prière en leur faisant trouver de l'attrait, de la joie et de la consolation à prier la sainte Vierge Marie. Ce que nous avons dit d'une formule de prière empruntée au *Mariale,* nous pourrions le dire d'une foule d'autres prières à la Vierge, très connues, très belles, et dont le commentaire, en suivant simplement le texte, fournirait matière à des instructions intéressantes, utiles, touchantes. Quel beau sujet d'instructions par exemple que le commentaire du *Salve Regina,* ou bien de l'*Ave maris stella !* Quel magnifique sujet de prédications mariales que le commentaire doctrinal et poétique de l'*Angelus !* Quelles richesses doctrinales et quel tableau !

La plupart de ces prières, surtout celles qui viennent du moyen âge, exhalent un parfum de foi, d'amour, de confiance naïve envers Notre-Dame qui embaument délicieusement l'âme. Une station de mois de Marie n'eût-elle produit d'autre effet que celui de faire respirer ce parfum pendant tout un mois à un grand nombre d'âmes, il faudrait la tenir pour très utile. Il ne faut juger de l'utilité d'une station ni par ses résultats immédiats, ni par un sermon isolé, mais bien plutôt par les germes que cette station, considérée dans son ensemble, a pu déposer au fond des âmes. Toutes les fois que le prédicateur a jeté dans les âmes une parole vraiment, sérieusement, profondément chrétienne, et par conséquent toutes les fois qu'il y a jeté une parole profondément *mariale*, il a fait son œuvre. Il a planté, il a arrosé, Dieu donnera l'accroissement à son heure [1].

Le commentaire des belles prières dont nous venons de parler a cela de particulièrement utile qu'il est de nature à inspirer un attrait surnaturel à prier la sainte Vierge, et c'est là un des germes les plus précieux qu'on puisse déposer dans une âme. Un des meilleurs résultats pratiques que puisse obtenir une station de mois de Marie, ce serait, outre le goût surnaturel pour la prière à la sainte Vierge, d'inspirer la résolution de s'attacher à elle par le lien d'une prière particulière qu'on lui adresserait tous les jours, expression d'amour d'un enfant envers sa mère, et de respect d'un sujet envers sa reine, un *Omni die* comme celui de saint Anselme adopté plus tard par saint Casimir. De très grandes grâces sont attachées à cette pratique d'un hommage quotidien. On connaît le mot de saint Berchmans sur son lit de mort. Ses frères de la Compagnie de Jésus qui l'entourent, lui demandent ce qu'ils doivent faire pour obtenir eux-mêmes la protection de leur bonne Mère, la sainte Vierge Marie, qu'il a tant aimée et dont il a reçu tant de grâces. « Les moindres choses suffisent, répond le jeune saint, pourvu qu'on y soit constamment fidèle : *Quidquid modicum, dummodo sit constans.* » Combien de personnes, s'écrie saint Liguori en rapportant ce mot de saint Berchmans, combien de personnes

[1] Lamartine, Harm. poét., *Bénédiction de Dieu dans la solitude.*

[1] Ego plantavi, Apollo rigavit : sed Deus incrementum dedit. Itaque neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat : sed qui incrementum dat, Deus. (I Corinth., III, 6 et 7).

sont maintenant en enfer, et qui seraient sauvées, si elles avaient été fidèles aux pratiques de dévotion envers Marie qu'elles avaient adoptées ! Combien d'âmes, dirons-nous à notre tour, qui se damnent et que les prédicateurs sauveraient s'ils réussissaient à leur inspirer une véritable dévotion envers la sainte Vierge, et en particulier à les attacher à cette bonne Mère par une prière quotidienne ! *Beatus homo qui vigilat ad fores meas quotidie.* (Prov., VIII, 34). Pour que les prédicateurs pussent y réussir, il faudrait d'abord qu'ils s'y appliquassent.

Même avec les hommes les plus éloignés des pratiques religieuses, la chose n'est point aussi difficile qu'elle pourrait le paraître au premier abord. Malgré tout, ces âmes qui paraissent, et qui souvent sont si loin de Dieu, demeurent, au fond, *naturellement chrétiennes.* Il existe en elles un commencement, et, si l'on pouvait s'exprimer ainsi, un rudiment d'attrait à prier la sainte Vierge. D'autre part, parmi les prières à la sainte Vierge, au moins parmi celles que l'Eglise nous propose et aussi parmi celles qui nous viennent du moyen âge, plusieurs se recommandent d'elles-mêmes, les unes par leur mélodie, comme le *Mariale,* d'autres par leur onction, comme l'*Ave Maris stella,* d'autres par leur poésie, comme un certain nombre des hymnes de l'*Hymnarium quotidianum B. M. V.,* notamment celles placées pendant le mois de mai.

Au moment où une nouvelle édition du *Mariale* [1] venait de paraître sous les auspices de l'illustre cardinal Manning qui recommandait très chaudement, *enixe et peramanter*, cette belle prière à Marie qu'il appelait une œuvre d'or, *opus vere aureum,* un écrivain à l'âme pieuse et poétique, Léon Aubineau, ayant rencontré cette « œuvre d'or, » tomba immédiatement sous le charme, et dans son enthousiasme il écrivit dans l'*Univers* :

« On trouve tout dans le *Mariale.* Les gloires de Marie dépassent les ressources de la langue humaine ; elles en développent les splendeurs et les grâces. Elles sont exprimées dans un langage merveilleux, accessibles aux moindres esprits et ravissent les âmes les plus élevées ; c'est la vérité, c'est la poésie, c'est la théologie : un aliment substantiel, varié, puissant... Ces paroles si bien cadencées et si fortes, d'un sens si clair et si solide, entrent dans le cœur ; les lèvres qui les ont une fois murmurées trouvent une douceur extrême et une facilité singulière à les répéter sans cesse ; elles rendent si bien et si joliment l'adoration, la pénitence, les faiblesses et les espérances de l'âme [1]. »

Dans ce passage, certaines expressions n'ont toute leur justesse que si on les applique au *Mariale,* notamment celles qui concernent la cadence. Mais la plupart sont vraies d'un grand nombre d'autres prières à la Vierge soit en prose, soit rythmées. Dans un grand nombre on trouve véritablement « un aliment substantiel, varié, puissant. »

Le *Mariale* n'est qu'un tout petit coin de ce monde de prières à la Vierge. Ces prières à leur tour, même toutes réunies, ne forment qu'un petit coin du monde immense de théologie, de piété, de poésie ouvert aux prédicateurs de mois de Marie. « On trouve tout » dans ce monde marial, oui, tout ce qui peut intéresser, instruire, édifier, toucher, convertir les âmes, en quelques dispositions qu'elles puissent être. Car on y trouve véritablement bien mieux encore, bien plus sûrement, bien plus abondamment et surabondamment que dans les formules de prières, « un aliment substantiel, varié, puissant. »

Mais on ne trouve cet aliment qu'en se donnant de la peine, souvent même beaucoup de peine, pour le chercher, et aussi pour le préparer. Car il est à chercher et à préparer, et pour un grand nombre de prédicateurs habitués à présenter à leurs auditeurs un aliment tout trouvé, tout préparé, et qu'ils n'ont plus qu'à leur servir, c'est là un grand défaut. Les prédications mariales telles que nous venons de les indiquer sont fort rares. Ce ne sont point choses qu'on entend d'ordinaire dans les mois de Marie, même quand on y prêche tout le temps sur la sainte Vierge. La raison en est qu'au lieu d'avoir été déjà faites, ces prédications sont entièrement à faire. C'est-à-dire qu'au lieu d'avoir été composées et d'être imprimées quelque part, de manière à ce qu'il n'y ait qu'à les presser pour en exprimer la substance, ou même simplement à les couper par tranches et à en orner sa mémoire, ces prédications-là sont entièrement à composer. Grand obstacle. Parmi les prédicateurs, ceux-là même qui seraient capables de composer trouvent beaucoup plus commode de faire servir pour une station de mois de Marie des instructions qu'ils viennent de prêcher dans un carême, et qu'ils ont toutes fraîches dans leur mémoire. Système économique.

La plupart, s'ils se décident à prêcher exclusivement sur la sainte Vierge, visent encore à économiser leur peine en s'approvisionnant, sinon de lambeaux plus ou moins considérables de sermons qu'ils n'ont qu'à recoudre à leur manière, au moins d'idées de seconde main qu'ils trouvent dans des répertoires ou des sermonnaires, dans *La Tribune sacrée*, *La Bibliothèque des prédica-*

[1] Sancti Anselmi Cantuariensis archiepiscopi *Mariale* seu Liber precum metricarum ad Beatam Virginem Mariam quotidie dicendarum ; opus tam poetica dictione quam eximia erga Beatam Virginem Mariam devotione conspicuum, nunc primum ex octo manuscriptis codicibus cum correctione debita typis mandatum, maxima annotationum copia instructum, variis lectionibus illustratum, quinque indicibus locupletatum, et ad pia exercitia mensis Mariæ privatim peragenda accommodatum studio et cura P. Ragey, Societatis Mariæ, olim theologiæ professoris. — Londini, Burns et Oates.

Cette édition avec notes et variantes est épuisée depuis longtemps. Le *Mariale* a été édité depuis par la maison Desclée, sans notes et en petit format.

[1] Léon Aubineau a reproduit cette étude sur le *Mariale* dans son volume : *Regard en arrière,* p. 254.

teurs et autres recueils de ce genre. En suivant ce système, force leur est de tourner eux-mêmes et de faire tourner leurs auditeurs dans un cercle qui manque de largeur, et ne leur permet de trouver ni la variété désirable, ni la note juste. Messieurs les curés se rendent bien compte que de telles prédications mariales sont moins profitables à leurs paroissiens que les prédications ordinaires, et ils voient sans déplaisir un prédicateur transporter, au moins en assez grande partie, sa station de carême dans une station de mois de Marie. Il leur semble que leurs paroissiens y gagnent. Messieurs les curés ont tout à fait raison, mais Messieurs les prédicateurs ont tout à fait tort.

C'est un tort d'un genre à part, qu'il est nécessaire de caractériser et de préciser.

III

La chaire a cela de particulier que des lieux communs, du verbiage et de l'assurance peuvent plus facilement que partout ailleurs y tenir lieu de préparation et suppléer, dans une certaine mesure, au vrai mérite. Un prédicateur peut arriver à une certaine réputation et obtenir quelques succès sans avoir beaucoup de valeur.

Nous ne parlons pas ici du succès surnaturel, qui consiste dans l'édification ou la conversion des âmes, et qui est le seul que le prédicateur devrait poursuivre. Ce succès, quoiqu'il soit de notre devoir d'y viser en prenant les moyens humains, dépend plus de la prière et de la grâce de Dieu que de la science du prédicateur et de la beauté de ses discours.

Nous parlons du succès humain, de celui qu'on peut apprécier sans faire entrer en ligne de compte le bien, du reste fort difficile à connaître, qui s'est opéré dans les âmes. Ce succès-là les orateurs de la chaire peuvent l'obtenir et de fait l'obtiennent souvent, dans une certaine mesure, par des moyens qui ne suffiraient ni aux orateurs du Parlement, ni aux orateurs du barreau.

Certains prédicateurs, même des prédicateurs de stations dans les grandes chaires, font beaucoup plus usage de leur mémoire que de leur talent de composition. Plusieurs empruntent à des sermons imprimés ou à des sermons manuscrits qu'ils n'ont pas composés eux-mêmes, non pas seulement leurs divisions et leurs principales idées, mais de longs passages, et quelquefois ils apprennent par cœur le sermon tout entier sans y rien changer. Quelquefois aussi ce sermon, qu'ils croient simplement manuscrit parce qu'ils le tiennent directement ou indirectement d'un confrère qui l'avait écrit de sa main, se trouve être imprimé. De là des aventures comme celle que Mgr Ricard a racontée dans un numéro de l'*Université catholique* : Mgr Besson assistant à un de ses sermons prêché fort tranquillement dans sa cathédrale de Nîmes par un de ces prédicateurs, d'heureuse mémoire, qui prennent leur bien partout où ils le trouvent sans s'inquiéter de sa provenance. Ordinairement ces prédicateurs-là se donnent la peine de copier les sermons qu'ils empruntent ; ordinairement, mais pas toujours. Nous avons connu personnellement un prédicateur de stations dans les grandes villes qui faisait les choses plus simplement. Il portait avec lui dans sa valise les volumes contenant les sermons, imprimés depuis longtemps, quelques-uns même depuis plus de deux siècles, sur lesquels il avait jeté son dévolu, et sans se donner jamais la peine de les copier, il les apprenait chaque fois qu'il avait à les prêcher. Du reste il n'en faisait pas mystère et ne cachait pas son jeu, au moins à ses confrères. Un curé de cathédrale dans la paroisse duquel il avait prêché une station de carême en suivant cette méthode, au courant de laquelle il l'avait mis, nous assura, peu de temps après la station, qu'il avait, malgré sa complète nullité, grâce à son heureuse mémoire, à sa belle voix et à son action vive et naturelle, aussi bien réussi que des prédicateurs d'une réelle valeur. Bien entendu, nous ne recommandons pas cette méthode de prédication, nous n'affirmons pas qu'elle soit très répandue, et surtout qu'elle soit fréquemment portée au degré extrême dont nous venons de parler. Mais il est sûr qu'elle existe, et quand on a un peu fréquenté les sermonnaires et qu'on ne manque pas de mémoire, il n'est pas absolument rare qu'en entendant un sermon, on se dise : « Mais il me semble que j'ai lu cela quelque part, » et qu'en cherchant un peu on arrive à le trouver dans sa bibliothèque. Comment pourrait-il en être autrement ? Quel que soit le sujet qu'on ait à traiter du haut de la chaire, presque toujours ce sujet a déjà été traité, et bien traité, par des prédicateurs qui ont livré leurs discours au public. Sur presque tous les sujets il existe de bons sermons. Les sermons qui ont été prêchés il y a cent ans peuvent encore être prêchés aujourd'hui. Ni le dogme, ni la morale, ni le cœur humain n'ont changé. Dès lors, pourquoi ne pas se servir, et même dans une très large mesure, de ces sermons que les fidèles ne connaissent pas ? Il y a là une tentation délicate à laquelle ne peuvent être exposés ni les orateurs du Parlement, ni les orateurs du barreau, mais qui pour les prédicateurs devient quelquefois très pressante. Il leur est d'autant plus difficile d'y résister que d'une part ils peuvent se persuader, sans être trop téméraires, qu'ils feront autant de bien sans composer eux-mêmes, et surtout sans composer entièrement leurs sermons, et que d'autre part rien n'est plus pénible que le travail de la composition en général, et en particulier que le travail de la composition d'un sermon.

Dans ces conditions on s'explique très bien que, parmi les prédicateurs de mois de Marie, la plupart *fassent servir* une partie de leurs sermons de carême, et que ceux qui prêchent uniquement sur la sainte Vierge ne se privent pas toujours de suivre plus ou moins la méthode commode et vraiment séduisante que nous venons de décrire.

Malheureusement, même quand on la suit avec réserve et discrétion, cette méthode produit inévitablement le résultat regrettable que nous avons déjà signalé : le cercle des sujets est nécessairement restreint, un grand nombre de ceux qu'il serait utile de traiter sont forcément écartés, et il devient impossible d'échapper à une monotonie qui engendre l'ennui. C'est que, si cette branche de littérature formée par l'éloquence sacrée renferme de beaux sermons sur la sainte Vierge, les sujets traités dans ces sermons ne sont pas, en somme, très variés. Un grand nombre de ceux qu'il serait tout à fait intéressant et opportun de faire entrer dans une station de mois de Marie n'ont jamais attiré l'attention des prédicateurs qui ont fait imprimer leurs œuvres.

Il existe bien toute une littérature, généralement assez fade, pour le dire en passant, de *Mois de Marie*, petits manuels où sont réunies trente et une lectures destinées à être faites aux exercices du mois de Marie. Nous ne disons pas que ces manuels soient sans utilité, ni qu'ils soient tous sans valeur, mais, sauf d'assez rares exceptions, ils ne peuvent être que d'un médiocre secours aux prédicateurs.

La littérature des prédications de mois de Marie est encore à créer. Notre conviction est que le XXe siècle la verra naître, et que la sainte Vierge en sera grandement glorifiée. Qui sait si le mouvement ne partira pas de la chaire de Notre-Dame ? Quand l'heure en sera venue, et nous avons confiance que cette heure viendra, les archevêques de Paris, grâce aux lumières que Dieu leur donne, sauront bien le reconnaître, et instituer à Notre-Dame pendant les quatre dimanches du mois de mai des conférences sur la sainte Vierge qui seront le pendant des conférences du carême. Nul doute que ces conférences, bien faites, n'attirent un immense auditoire et ne produisent un bien considérable. Le bien sera d'autant plus grand que ceux qui n'auront point la facilité d'entendre ces conférences, pourront du moins les lire. Et puis l'exemple une fois donné ne manquera pas d'être suivi, d'autres prédicateurs publieront leurs *Mois de Marie*, et de toutes ces publications réunies il se formera une littérature où les prédicateurs qui n'ont ni la ténacité de travail, ni la capacité nécessaire pour composer eux-mêmes leurs sermons, pourront puiser à leur aise. Jusqu'à ce que cette littérature se soit formée, ils feront bien de laisser à d'autres le soin de prêcher des stations de mois de Marie. Surtout, que ceux à qui il appartient de choisir ou de désigner ces prédicateurs portent leurs vues sur d'autres. C'est là le grand point.

Nec vero terræ ferre omnes omnia possunt.
(Georg., II, 109).

IV

Une autre cause encore détourne un assez grand nombre de prédicateurs de consacrer toute une station de mois de Marie à des prédications mariales : c'est que le genre qui convient à ces prédications n'est point celui vers lequel ils se sentent attirés. Ainsi il n'est pas rare aujourd'hui de trouver des prédicateurs qui aiment à traiter les questions sociales. Nous ne blâmons ni n'approuvons le fait : nous le constatons. Il n'en manque pas non plus qui se lancent dans les allusions politiques, dans la science, ou qui émaillent leurs sermons de peintures que d'aucuns trouvent trop vives. A d'autres, des critiques de divers genres, tantôt violentes, tantôt caustiques, tantôt simplement plaisantes, sont tout à fait familières. Combien aussi dont la parole n'est pas animée de l'accent que devraient lui donner la foi et la piété et ne rend pas un son assez chrétien !

Tous ces prédicateurs sentent que dans des prédications telles qu'il les faudrait pour un mois de Marie, le genre auquel ils tiennent et leurs qualités, qui sont peut-être des défauts, ne pourraient se donner libre carrière. Ils ne seraient plus eux-mêmes. Ils ne seraient plus tels qu'ils sont, tels qu'ils désirent être : cela est certain. Peut-être seraient-ils tels qu'ils devraient être : mais ce n'est point leur avis.

Il n'est pas jusqu'à l'action qu'un certain nombre de prédicateurs ont adoptée, et qu'ils considèrent comme une partie essentielle de leur éloquence, qui ne les éloigne, inconsciemment peut-être, mais très efficacement, des prédications mariales. Nous voulons parler de ces prédicateurs dont Cormenin, dans *Le Livre des orateurs* (1re partie, ch. III), dit qu' « ils ont une intempérance furieuse de gestes et de langage ; ils ébranlent les vitraux du portique ; on croirait entendre les anges du jugement dernier qui soufflent des quatre vents pour ressusciter les morts... ; ils font une tempête effroyable dans la chaire de paix. »

Ceux mêmes qui trouvent cette action fort belle la trouveraient ridicule dans des sermons sur la sainte Vierge. Prédicateurs et auditeurs sentent également que les prédications sur la sainte Vierge appellent une action simple, modeste, calme et naturelle, où il entre plus d'onction que de véhémence.

C'est précisément là une raison, et, à notre avis, une raison très forte pour que les prédicateurs qui ont un vrai talent de composition et de parole consacrent ce talent, nous ne disons pas uniquement, mais dans une large mesure, à des prédications mariales, nous entendons mariales de toute manière, par le sujet et par le ton. En même temps qu'ils procureront la gloire de notre auguste Mère, la sainte Vierge Marie, et qu'ils feront un bien sérieux aux âmes, ils contribueront par leur exemple à dépouiller la prédication d'un caractère profane et d'une action dépourvue de naturel qui lui enlèvent une grande partie de son efficacité. Ils rendront la chaire plus chrétienne.

V

Une autre raison pour laquelle il est grandement à désirer de voir les prédicateurs vraiment capables, lorsqu'ils sont chargés d'une station de mois de Marie, remplir cette station tout entière par des prédications mariales, c'est que ces prédications, si elles étaient bien faites, répondraient à un des besoins qu'éprouvent dans notre siècle un grand nombre d'âmes, et représenteraient d'une manière heureuse un des côtés importants de l'apologétique moderne.

On fait observer avec beaucoup de raison que, de nos jours, la foi est beaucoup plus que par le passé attaquée au nom de l'histoire, et qu'il devient nécessaire de défendre, même du haut de la chaire, notre sainte religion avec les armes dont on se sert pour l'attaquer. Que des prédications, sous forme de conférences historiques, fussent très utiles dans certains milieux et à certains esprits, cela n'est pas douteux.

D'autres prétendent que c'est surtout aux sciences que l'apologétique moderne doit emprunter ses moyens de défendre la religion, et que les prédicateurs, eux aussi, doivent se mettre de la partie. Le fait est que les sciences ont accompli au XIXe siècle des progrès extraordinaires, et que les données qu'elles fournissent, si on laisse à l'incrédulité le soin de les vulgariser et de les exploiter, peuvent devenir pour un grand nombre une pierre d'achoppement.

L'apologétique moderne ne doit pas s'arêter là. Aujourd'hui, plus que jamais, il est devenu nécessaire, — nous ne disons pas seulement utile, nous disons nécessaire, — de montrer à un grand nombre d'esprits plus brillants que solides, plus sensibles aux impressions qu'aux raisons, que notre sainte religion est trop belle pour ne pas être vraie. C'est l'apologétique inaugurée par Chateaubriand dans le *Génie du christianisme*. « Il procède, dit l'abbé Mullois dans l'introduction de l'édition populaire qu'il a publiée du *Génie du christianisme*, il procède des choses visibles et matérielles aux choses invisibles et spirituelles, du connu à l'inconnu; il montre la religion belle, bonne, aimable, pour conclure : Donc elle est vraie, donc elle est divine. Cette méthode est logique et convient bien aux esprits de ce temps-ci ; on n'aime plus guère à réfléchir, cela fatigue; suivre un raisonnement à la piste n'est plus guère notre affaire, le profit ne nous paraît pas valoir la peine. Les choses de l'intelligence seule, c'est du pain sec. Or, qui aime le pain sec aujourd'hui ? »

Même dans les plus brillants auditoires, la plupart des esprits auxquels on s'adresse ont plus besoin d'être doucement attirés que d'être conquis de force par des raisonnements qui, d'ailleurs, les fatiguent. Ils sont nombreux ceux qui réalisent de point en point ce portrait depuis longtemps tracé par Dante et qui est celui de la masse des hommes : « Ils font plus attention à la voix qu'à la vérité, et ils forment leur jugement avant d'avoir écouté l'art et la raison. [1] »

D'autres, sans s'en tenir à la voix et à ce qui flatte les yeux et l'oreille, ne vont cependant pas à ce qui s'adresse à la raison; ils s'arrêtent à ce qui parle à l'imagination et au cœur. Il ne faut pas oublier que dans la plupart des auditoires, c'est l'élément féminin qui domine, et souvent de beaucoup.

Quant au besoin de trouver la religion belle afin de la trouver vraie, ce n'est pas le *Génie du christianisme* qui l'a créé, mais il l'a développé, et il existe aujourd'hui très accentué dans un grand nombre d'âmes.

Or, la sainte Vierge bien connue et son culte bien compris contribuent singulièrement à faire trouver la religion belle.

Il importe donc, pour ramener la foi dans les âmes ou pour l'y fortifier, d'arrêter souvent et fortement l'attention des fidèles, en se plaçant non seulement au point de vue du vrai, mais aussi au point de vue du beau, sur la sainte Vierge et son culte. Sous ce rapport, il y avait peu à espérer de Chateaubriand, mais il a donné moins encore qu'on n'était en droit d'attendre de lui. On aurait pu lui pardonner de n'avoir rien dit de la beauté de la sainte Vierge considérée en elle-même. Le sujet est magnifique, mais il était au-dessus de ses forces. Il eût demandé un poète doublé d'un théologien, et Chateaubriand ne savait que son catéchisme ; encore ne le savait-il pas bien.

Il y a lieu de l'excuser encore de n'avoir point choisi, pour les mettre dans le relief si poétique qu'ils comportent, quelques-uns des titres les plus splendides de Notre-Dame. Là encore il eût fallu que la doctrine vînt en aide à la poésie. Et cependant quel tableau lui aurait fourni *Notre-Dame des Anges* par exemple ! Avec quelle touche ravissante il nous eût peint les anges de Marie ! Les connaissait-il seulement ? Ah ! le Père Faber les connaissait bien, lui, quand il écrivait ces beaux vers : « Comme cette lumière silencieuse qui tombe des étoiles pendant une nuit sombre, comme ces gouttes de rosée qui se forment sans bruit aux froids rayons de la lune éclairant une nuit sereine, ainsi, dans le chagrin, les anges de Marie s'approchent de nos cœurs, chers et radieux. »

Ces anges de Marie, une théologie puisée aux grandes sources, dans la Somme théologique de saint Thomas par exemple, les eût montrés à Chateaubriand non pas seulement séchant nos larmes et guidant nos pas dans les sentiers de la vertu, mais faisant rouler les sphères étincelantes qui resplendissent là haut sur nos têtes, dirigeant le cours des saisons, gouvernant les flots de la mer, faisant mûrir les moissons et s'épanouir les

[1] A voce più ch'al ver, drizzan li volti,
E cosi forman sua opinione
Prima ch'arte o ragion per lor s'ascolti.
(*Purg.*, ch. XXVI, 41).

fleurs, et tout cela sous les ordres de Marie leur Reine. Quelles pages admirables il eût ainsi ajoutées au *Génie du christianisme!* Ces pages, c'est aux prédicateurs des stations de mois de Marie de les écrire chacun à leur manière, et beaucoup, beaucoup d'autres encore.

Mais non seulement l'auteur du *Génie du christianisme,* faute de doctrine, n'a rien dit ou presque rien dit de la sainte Vierge elle-même et de ses titres, mais que nous a-t-il laissé sur son culte ? Quelques lignes, là où il y avait matière à des volumes.

Que nous a-t-il dit de ses sanctuaires, de ses pèlerinages, des formes si variées et quelquefois si poétiquement belles, par lesquelles se manifeste la dévotion envers cette auguste Vierge, et en particulier de la dévotion si poétique du *mois de Marie?* Nous a-t-il peint les harmonies que la poésie découvre entre la sainte Vierge et le printemps, entre la virginité de la nature et la virginité de l'âme en général et, en particulier, la virginité sublime, idéale, surhumaine de l'auguste Mère de Dieu ? Nous a-t-il seulement dit les beautés ravissantes de l'*Angelus*, cette pratique et cette prière qui ont inspiré à Byron de si belles strophes, à Millet un chef-d'œuvre, et qui eussent pu lui inspirer à lui-même un tableau admirable ?

Non, Chateaubriand vous a laissé tout cela à dire, ou plutôt à chanter et à peindre, ô prédicateurs de *mois de Marie!* Prenez vos lyres et prenez vos palettes ; mais soyez vraiment poètes et vraiment peintres, et surtout soyez apôtres, des apôtres visiblement dévorés du désir de faire connaître et aimer la sainte Vierge ! Qu'on sente, en vous entendant, que ce que vous voulez faire admirer ce n'est pas votre esprit, ce n'est pas votre talent, ce ne sont pas vos phrases, mais que c'est vraiment la sainte Vierge, et alors on l'admirera, et en l'admirant on sera frappé du rayonnement de beauté qu'elle répand sur notre sainte religion, et une pensée se présentera d'elle-même à l'esprit de vos auditeurs, sans que vous ayez besoin de la formuler, la pensée exprimée par lord Byron à la vue d'une belle peinture de la Vierge : « Cette peinture n'est point une idole, — elle est trop ressemblante ! [1] »

En vous entendant, vos auditeurs se diront à eux-mêmes, souvent sans s'en rendre compte et comme malgré eux : « Cela est trop beau pour être un mensonge. »

Encore est-il bon de ne pas trop appuyer sur cette corde : elle rend un son que tous ne comprennent pas. Une série de conférences et d'instructions dans ce sens ne seraient pas seulement au détriment de la variété — ce qui est pourtant déjà un grand point, — elles seraient au détriment du bien, en ce qu'elles fatigueraient certaines personnes. Certains esprits les trouveraient absolument creuses. Fussent-elles remplies des plus belles choses, dès lors que ces choses ne peuvent être perçues que par un sens qu'ils n'ont pas, elles seraient vides pour eux. « Jean Paul, dit Toppfer en décrivant ce sens poétique qu'il appelle le *sixième sens*, Jean Paul, aveugle de naissance, lisant un ouvrage sur les couleurs, disait de l'auteur que celui-ci ne s'entendait pas lui-même [1]. »

Il faut compter avec Jean Paul, d'autant qu'il est parfois en position de vous adresser des observations très vives, et même de vous enlever la parole.

VI

Mais tâchez de vous arranger avec Jean Paul, de manière à ce qu'il vous soit permis de chanter et de peindre, au moins dans une certaine mesure, l'incomparable beauté de la sainte Vierge Marie.

Ne parlons plus d'apologétique.

Que cherchez-vous en prêchant une station de mois de Marie ? Le bien des âmes, n'est-ce pas ? Vous voulez faire arriver jusqu'à elles un rayon d'en haut qui les élève, les réjouisse et les purifie : eh bien ! faites-leur contempler la douce et radieuse figure de la Vierge Mère. Il sort de cette figure ineffablement belle une sorte de fascination qui rend l'âme pure et qui la rend heureuse. « Dégager de la joie, rayonner du bonheur, avoir parmi les choses sombres une exsudation de lumière, être la dorure du destin, être l'harmonie, être la grâce, c'est vous rendre service [2]. »

Oh ! oui, c'est nous rendre service, et un service hors ligne !

C'est ce service que l'Eglise nous fait prier la sainte Vierge de nous rendre. Dans son office, l'office du Commun, elle nous fait la prier de nous obtenir d'être délivrés des tristesses de la vie présente, *a præsenti liberari tristitia.* Et, chose bien remarquable, pour nous acheminer vers la délivrance de « la tristesse présente, » elle nous fait contempler la beauté de la sainte Vierge Marie : *Specie tua et pulchritudine tua intende. Speciosa facta es, et suavis in deliciis tuis, sancta Dei Genitrix, etc.*

Cela est dans l'ordre. La contemplation d'une beauté pure et élevée, la contemplation d'une belle scène de la nature, d'un ciel étoilé, ou même simplement d'une fleur, nous purifie et nous élève ; mais ces beautés inanimées ne sont rien en comparaison d'une belle âme, et toutes les plus belles âmes réunies ne sauraient atteindre à la beauté de la sainte Vierge.

Un de nos grands poètes a merveilleusement décrit ces êtres charmants que Dieu nous donne pour un jour :

Beaux, purs, et chacun d'eux portant sous sa paupière
La sereine clarté des paradis profonds.

. . . .

Puis, quand ils ont, pieux, baisé toutes les plaies,
Pansé notre douleur, azuré nos raisons,

. . . .

Ils s'en vont.

[1] That paingting is not idole — it is too like !

[1] *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois.* Livre I, ch. IV.

[2] V. Hugo. *Les Travailleurs de la mer.* Livre III.—I.

Et nous nous sentons attirés vers eux, et nous nous disons :

Vers le grand ciel clément où sont tous les dictames,
Les aimés, les absents, les êtres purs et doux,
Les baisers des esprits et les regards des âmes,
Quand nous en irons-nous? Quand nous en irons-
[nous? [1]

S'il y a tant de charme et tant de puissance d'attraction dans ces petits êtres innocents que leur souvenir nous remplisse du désir de les revoir au ciel, qu'y a-t-il d'étonnant que la contemplation de la beauté de la sainte Vierge mette au cœur de ceux qui ont la foi vive les sentiments si naïvement exprimés par le cantique populaire bien connu :

J'irai la voir un jour!
Au ciel, dans la patrie,
Oui, j'irai voir Marie,
Ma joie et mon amour.

J'irai la voir un jour!
C'est mon cri d'espérance,
Qui guérit ma souffrance
Au terrestre séjour.

Et ces sentiments sont très sincères, et ils ne sont pas rares. Ah! cette beauté de la Vierge, cette beauté ravissante que l'Eglise nous invite à contempler, porte tous les jours des milliers d'âmes à pratiquer les plus pures vertus, et les aide même à s'élever jusqu'à l'héroïsme. Ce fait indéniable est un des plus beaux qui puissent être mis sous les yeux des hommes, et un des spectacles les plus ravissants que la poésie puisse peindre. Elle l'a peint, et chose bien frappante, elle l'a peint en y employant le pinceau d'un impie.

Un grand poète anglais, protestant ou plutôt impie, Southey, l'ami de Byron, encore plus impie que lui, vivement frappé de cette fascination mystérieuse et sublime exercée par la beauté de la Vierge sur ses fidèles serviteurs, nous en a laissé une peinture vraiment admirable.

« Ils servent une Vierge plus belle que la langue ne peut le dire et que le cœur ne peut le concevoir. Toute céleste qu'elle est, elle a cependant une origine humaine. Seulement, telle est sa beauté et sa grâce céleste qu'en elle des éléments de toute pureté n'ont laissé aucune trace de péché ou de souillure mortelle. Elle habite au plus haut des cieux. Là, Reine divine, elle exerce sa royauté et jouit d'une joie qui n'aura pas de fin.

« Ses pieds reposent sur le croissant de la lune, et les étoiles se meuvent autour de son front pour lui former une éblouissante couronne.

. . . .

« Il lui est parfois arrivé de descendre de ces hauteurs pour visiter ses serviteurs fidèles et les récompenser de leur zèle. Par amour pour elle, on voit des hommes qui portent la barbe renoncer à toutes les délices d'ici-bas, s'imposer de longs labeurs, braver des dangers sans nombre et s'en aller, à travers l'océan, chercher des anthropophages, essayer de les arracher à leurs voies sanguinaires et de les lui gagner. On les a vus se réjouir des moindres succès, même quand ces succès étaient achetés au prix de leur vie.

« Telle est leur confiance dans les faveurs de cette Vierge céleste que la mort leur apparaît comme un bonheur. Elle leur ouvre le ciel où ils trouveront place à ses côtés et aux côtés de son divin Enfant, là-haut, plus haut que les cieux étoilés, dans les champs d'éternel bonheur, dans la gloire, aux pieds de la Vierge Mère. »

C'est bien cela. Vous n'exagérez rien, vous n'imaginez rien, ô poète! Votre peinture, toute vive et toute belle qu'elle est, est la pure vérité. Il y a là-bas, dans les îles lointaines de l'Océanie, pour ne parler que de ce tout petit coin du vaste champ des missions, il y a là-bas, dans ces îles lointaines, des hommes qui portent la barbe, comme vous le dites, *bearded men*, qui ont dit à leurs amis, à leur famille, à leur patrie, la douce France, un éternel adieu, et ont traversé les mers et se sont condamnés à mille souffrances pour aller faire connaître et aimer tout d'abord Notre-Seigneur sans doute, mais aussi sa très sainte Mère, l'auguste Vierge Marie, à des sauvages, à des cannibales, et ils sont excités, et ils sont soutenus dans leur zèle par l'amour de Notre-Seigneur et le désir et l'espérance d'aller le contempler un jour au ciel, mais aussi très fortement, cela est certain, par un ardent amour de la très sainte Vierge Marie, sa Mère, et par le désir et l'espoir d'aller la voir un jour au ciel. Ils sont les enfants d'un père qui fonda, il y a trois quarts de siècle, une société religieuse qu'il appela et que l'Eglise elle-même appela la *Société de Marie*, et qui fonda cette société sous l'inspiration d'un amour saintement passionné pour l'auguste Mère de Dieu, afin de recruter des apôtres qui iraient porter son nom et son amour jusqu'aux extrémités du globe, et qui avait tellement médité la beauté de la sainte Vierge Marie qu'il ne pouvait entendre chanter le cantique *Au ciel j'irai la voir un jour*, sans qu'immédiatement il fondît en larmes.

Et ce portrait ne convient pas seulement aux missionnaires de la *Société de Marie*, il convient à tous les missionnaires. Ils sont tous des apôtres de Marie.

Il est vrai encore, ô poète, qu'aux vrais enfants de Marie la mort apparaît comme un bonheur, parce qu'elle les introduit au pied de son trône, dans ses bras, sur son cœur. — C'est du reste ce que disent des milliers et encore des milliers de serviteurs de la Vierge en chantant non seulement des lèvres, mais du fond du cœur ces cantiques si simples, mais si beaux dans leur simplicité, expression de la foi et de l'amour des foules qui se pressent autour des autels de Marie, surtout pendant son beau mois :

Laisse-moi quitter cette terre,
Je veux m'en aller avec toi.
Je voudrais te suivre, ô ma Mère!
Marie, emmène-moi!

[1] V. Hugo, *Les Contemplations*. Claire.

Ce n'est point là de la littérature, comme dans Southey. C'est de la piété sincère. Ce sont là des sentiments qui peuvent entrer dans toutes les âmes catholiques. Faites-les y entrer, ô prédicateurs, et vous surtout prédicateurs de mois de Marie. Si vous ne faites pas cela, que faites-vous donc, et pourquoi prêchez-vous des mois de Marie ? Propagez ces beaux sentiments et imprimez-les profondément dans les âmes, et pour y réussir, montrez que Marie est belle. Montrez-le comme l'ont montré avant vous tous les grands prédicateurs de Marie, et, pour n'en citer qu'un entre beaucoup d'autres, comme l'a montré saint Anselme.

Saint Anselme et saint Bernard sont peut-être les deux plus grands et les deux plus éloquents prédicateurs de Marie qui aient jamais existé. Ils se complètent mutuellement.

Saint Bernard est surtout le prédicateur de la bonté de Marie, de sa miséricorde.

Saint Anselme est avant tout le prédicateur de sa beauté, et aussi de sa grandeur, qui fait partie de sa beauté. Plusieurs des hymnes du *Mariale* sont spécialement consacrées à célébrer cette beauté, et jusque dans ses *Prières* le saint se plaît à prodiguer les images qui la font ressortir, et il se plaint à la Vierge de ce qu'il ne peut la voir encore, et de ce que sa beauté lui échappe.

Sans doute, pour peindre cette ineffable beauté de la Vierge, il faut une délicatesse de touche et une fraîcheur de pinceau que tous les prédicateurs n'ont pas. Ingres disait que « la louange pâle d'une belle chose est une offense[1]. » Saint Anselme lui-même nous manifeste au début de son beau traité de l'Incarnation des craintes d'être un mauvais peintre d'un aussi sublime tableau qui ne pouvaient manquer de lui venir également quand il avait à tracer le portrait de la Mère du Sauveur. « De même, dit-il, que j'ai coutume de m'indigner contre les mauvais peintres quand je rencontre des portraits de Notre-Seigneur qui sont mal faits, de même aussi je crains de donner lieu de s'indigner contre moi si j'ai la présomption de traiter un sujet si beau en un style médiocre et négligé.[2] »

Mais parce qu'il est impossible de parler de la sainte Vierge Marie en des termes dignes d'elle, est-ce une raison de cesser de la louer, et en particulier est-ce une raison de s'abstenir de s'appliquer à peindre, selon ses petits moyens, son incomparable beauté ? Saint Anselme répond :

Quamvis sciam
Quod Mariam
Nemo digne prædicet,
Tamen vanus
Et insanus
Est qui illam reticet.

Nous conjurons les prédicateurs de méditer ce *Vanus et insanus est qui illam reticet.* Ce blâme ne s'applique pas seulement à ceux qui garderaient sur la sainte Vierge un silence complet, mais aussi, quoique dans une moindre mesure, à ceux qui ne parlent pas d'elle autant que les circonstances le leur permettent, et, s'il s'agit d'une station de mois de Marie, nous dirons : autant que les circonstances l'exigent.

VII

Maintenant la parole est au congrès Marial de Lyon. Qui sait si, grâce à cette importante assemblée, le XX^e siècle plus encore que le XIX^e ne méritera pas d'être appelé « le siècle de Marie » ? Le congrès jugera si, parmi les moyens propres à amener ce grand résultat, des stations de mois de Marie remplies par des prédications à la fois très mariales et très apostoliques, préparées avec soin et s'adressant à toutes les âmes, même les plus éloignées des pratiques religieuses, ne doivent pas être placées au premier rang.

Le *Royaume de Marie* ne doit-il pas à la Vierge qui l'a honorée des apparitions de la Salette et de Lourdes, pour ne nommer que les deux principales, de donner au monde ce grand exemple ?

La voix du congrès Marial de Lyon sera vraiment la voix de la France catholique. Nous espérons que cette voix ne se fera pas seulement entendre pendant les quelques jours assignés au congrès, mais qu'elle retentira longtemps dans un périodique Marial à large envergure né de ses inspirations, écho de ses pensées, et poursuivant avec intelligence et avec science, en même temps qu'avec foi et avec piété, le but d'unir tous les catholiques de France dans un sentiment croissant d'amour envers leur auguste Reine, la très sainte Vierge Marie.

Q. — Pourquoi dit-on que Jésus-Christ est mort à l'âge *d'environ* trente-trois ans ? Y a-t-il donc un doute sur l'âge exact où il est mort, et d'où vient ce doute ?

R. — D'une part, saint Luc nous apprend que Jésus, au commencement de son ministère public, avait environ trente ans : *Erat, incipiens, quasi annorum triginta.* (Luc, III, 23).

D'autre part, si l'on voit la fête de Pâque dans la solennité dont il est question au chapitre V de saint Jean — et l'on ne peut guère s'empêcher de l'y voir, — il en résulte que cet évangéliste compte quatre Pâques dans la vie publique de Jésus. La première suivit de près le baptême et la tentation : Jésus vint la célébrer à Jérusalem ; c'est alors qu'il chassa les vendeurs du temple. Il vint également dans la ville sainte pour la seconde : il y guérit le paralytique de la piscine Probatique. Il passa la troisième loin de Jérusalem, au temps de la multiplication des pains. La quatrième fut celle de sa mort. Il suit de là que la vie publique de Jésus dura un peu plus de trois ans.

Maintenant, vous n'avez plus qu'à faire une addition. Ajoutez un peu plus de trois ans à envi-

[1] Cité par le P. Gaillard dans un article des *Etudes* sur le portrait de Notre-Seigneur. — Numéro d'octobre 1888, p. 165.
[2] *Cur Deus homo.* Lib. I, cap. II.

ron trente ans : vous obtiendrez *environ* trente-trois ans. Ce mot *environ* doit être respecté. C'est un mot de l'Evangile.

Q. — 1° Quelle intention est nécessaire pour acquitter des saluts de fondation ?

Lorsque ces saluts sont fixés à l'avance à certains jours déterminés, est-il nécessaire que celui qui préside, veuille explicitement, au moment où ils ont lieu, acquitter les intentions des fondateurs ?

Ces intentions seraient-elles remplies s'il n'avait pas eu cette volonté explicite, où s'il l'avait eue seulement le matin ?

Si c'est un prêtre étranger qui donne le salut, est-il nécessaire qu'il l'offre aux intentions déterminées ? Ne suffit-il pas que le curé veuille que ce salut soit offert à ces intentions ?

2° Quels sont les mérites impétratoire et satisfactoire d'un salut du Saint-Sacrement comparativement à ceux du saint sacrifice de la messe ?

R. — Ad I. Dès lors que le salut fondé est fixé à tel jour déterminé, la charge de fondation est acquittée par le fait même que le salut a été donné à cette date, sans qu'il soit besoin d'aucune intention explicite de la part du prêtre qui le donne.

Ad II. Il est impossible de comparer ces deux choses, qui sont d'ordre tout différent.

La sainte messe a par elle-même, comme *ex opere operato*, sa valeur et son effet. Le salut du Saint-Sacrement participe bien en quelque chose à l'efficacité de la sainte messe, puisque c'est par la Sainte Eucharistie qu'il répand sa grâce sur les assistants ; mais le fruit pour eux ne peut être obtenu que *ex opere operantis*.

Q. — 1° Un adulte, idiot de naissance, doit-il être baptisé selon les rubriques du baptême des adultes, ou celles du baptême des enfants ?

2° Peut-on baptiser un indigène que l'on rencontrerait privé de ses sens à plusieurs kilomètres de la mission ? Le missionnaire ne sait pas si les vérités de la foi lui sont parvenues autrefois.

3° Supposant une interruption complète des relations avec les pays où viennent le froment et la vigne, il en résulterait que nos pays d'Afrique seraient privés absolument du saint sacrifice, par manque de la matière nécessaire.

La volonté de Notre-Seigneur n'est-elle pas pourtant que tous les fidèles, quels qu'ils soient, puissent profiter des avantages donnés à l'âme par la sainte Eucharistie ?

R. — Ad I. Les idiots de naissanee sont mis pour le baptême sur le même pied que les enfants. Il semble donc qu'on doive employer pour eux les cérémonies du baptême des enfants.

Ad II. Pour qu'on puisse le baptiser, il faut : 1° qu'il soit en danger prochain de mort ; 2° qu'on ait quelque raison de penser que le baptême peut être valide et utile : ce qu'on peut conjecturer parfois d'après les circonstances ; or le baptême serait valide et utile si le moribond avait le désir explicite ou implicite de le recevoir : implicite, par exemple, s'il avait le désir d'être chrétien ou d'obtenir la rémission de ses péchés pour être sauvé ; 3° qu'on ne le baptise que sous condition.

Ad III. Cette interruption complète des relations avec le reste du monde n'est pas dans l'ordre des choses humaines.

Le prêtre trouvera toujours quelque moyen de se procurer la matière du saint sacrifice. S'il se trouvait dans l'impossibilité de le faire, ce ne serait qu'un accident exceptionnel.

Q. — Il ne faut pas admettre à la première communion solennelle un enfant qui n'a pas fréquenté les catéchismes pendant deux ans. Les statuts diocésains l'exigent, l'intérêt général le réclame.

Mais voici ce qui par deux fois s'est produit du temps de mes prédécesseurs. Les parents ont conduit leur enfant à confesse dans une paroisse étrangère en lui recommandant de ne pas dire qu'il n'avait pas fait sa première communion, puis ils l'ont fait communier dans cette paroisse.

Que penser de cette première communion faite dans de pareilles circonstances ? Quelle conduite tenir à l'égard des parents et des enfants si pareille chose se reproduisait ? Faudrait-il en parler du haut de la chaire comme l'ont fait mes prédécesseurs, et en quels termes ?

R. — Le fait constitue de la part des parents une matière grave, parce qu'il y a violation d'un droit que l'Eglise reconnait aux curés, aujourd'hui du moins.

Pour l'enfant, la matière nous paraît grave pour le même motif. Il faut aussi tenir compte du scandale donné aux autres enfants, qu'une pareille conduite indispose contre les catéchismes prolongés : volontiers ils abandonneraient toute étude du catéchisme. Ceci est encore grave.

Subjectivement, y a-t-il eu péché ? Cela dépend du degré de bonne foi qui existait chez ces gens.

Quelle conduite à tenir *post factum ?* — Le curé peut certainement manifester aux parents en particulier l'odieux de leur manière d'agir. Quant à une protestation publique, elle dépend assurément du milieu dans lequel se trouve un curé. En règle générale, il faut s'en abstenir, à moins que le scandale à réparer ou à empêcher n'en fasse une obligation rigoureuse. Et encore faut-il écrire et lire ce que l'on veut dire, en y mettant toute la modération possible.

Pour l'enfant, le curé doit l'obliger sous peine de refus d'absolution à suivre les catéchismes de première communion jusqu'à ce que son instruction religieuse soit complétée. S'il se montre exact sur ce point et répare ainsi ses torts et le scandale donné, le curé peut et doit l'admettre à communier comme les autres personnes.

Q. — Il y a des croix qu'on appelle de la bonne mort. Prière de dire en quoi consiste cette bonne mort. Est-ce simplement un privilège ou bien une indulgence plénière ? Que faire pour mériter ce privilège, pour gagner cette indulgence ?

R. — Répétons en quelques mots ce que nous avons déjà dit cent fois.

I. Tous les objets enrichis des indulgences apostoliques permettent à ceux qui les possèdent légitimement, de gagner une indulgence *in articulo mortis*, dans le cas seulement où il n'y aurait

pas de prêtre pouvant appliquer l'indulgence d'après la forme du Rituel. Les conditions sont les mêmes que celles mentionnées au Rituel. L'objet indulgencié ne peut servir qu'à la seule personne à qui il appartient.

II. Le Souverain Pontife bénit parfois des crucifix qui servent à des prêtres ou à des religieux pour faire gagner aux mourants qu'ils assistent l'indulgence *in articulo mortis*. Une fois bénit, le crucifix sert pour la vie de celui à qui il appartient.

Q. — 1° Les supérieures d'une communauté à vœux simples, non approuvée à Rome, peuvent-elles aliéner, avec la seule permission de l'autorité diocésaine, des titres de rente représentant un capital déposé pour assurer des fondations de messes, pour en employer le montant à faire des constructions qui seront censées remplacer ces titres ? La communauté doit continuer, bien entendu, de faire acquitter les messes fondées. Ce cas n'entraîne-t-il pas l'excommunication ?

2° Tout ce qui appartient à une communauté religieuse doit-il être considéré comme bien ecclésiastique ? Viole-t-on la vertu de religion en s'en emparant ou en en disposant à son gré, sans en avoir obtenu la permission ?

Les religieuses qui ont fait vœu de pauvreté pèchent-elles doublement *(ex parte objecti et ex parte subjecti)* contre la vertu de religion en disposant sans permission d'un objet appartenant à leur communauté ? Comment apprécier cette double faute ? Est-elle deux fois plus grave que celle qu'elles commettent contre la justice ?

R. — Ad I. En général, une fondation doit reposer sur des immeubles productifs de rentes ou sur des titres de rentes immobilisés, avec la mention expresse et individuelle des charges qui y sont annexées.

Il y a défense absolue d'aliéner ces biens sans l'autorisation du Saint-Siège. Nous en trouvons la preuve dans la réponse de la S. Pénitencerie du 25 janvier 1888. Un évêque avait demandé s'il était permis d'acheter des titres du Crédit Foncier italien. On lui répondit :

S. Pœnitentiaria Venti in Christo Patri Episcopo Oratori ad præmissa respondet, attentis omnibus : *Tolerari posse, servatis de cætero servandis;* id est : 1° Personæ ecclesiasticæ se abstineant a qualibet negotiatione prædictarum obligationum, et præsertim ab omni contractu qui speciem habeat ut vulgo dicitur, *di giuochi di borsa.* 2° Administratores autem locorum piorum curent ut hi tituli in loco tuto caute custodiantur. 3° Ne commutentur in alios titulos absque gravi necessitate, et de consensu Ordinarii, ejusque et administratorum onerata conscientia. Et 4° ne alienentur inconsulta S. Sede, quando ad eam recurrendi tempus suppetat.

Datum Romæ in Sacra Pœnitentiaria die 23 januarii 1888.

La *Nouvelle Revue théologique* [1] fait cette observation : « Parce que les titres de rente sont, comme l'argent, faciles à faire disparaître, on veut que *in loco tuto caute custodiantur;* parce qu'ils doivent constituer un revenu fixe, affecté à des œuvres précises, parce qu'ils tiennent lieu d'immeubles, on prescrit pour leur commutation ou leur aliénation des précautions analogues à celles qui règlent les aliénations d'immeubles ou de choses précieuses. »

Le fait d'employer l'argent des fondations à des restaurations, même absolument nécessaires, soit à l'église, soit à la maison curiale, soit aux bâtiments d'une communauté, constitue une aliénation défendue, lors même que la communauté ou la fabrique s'engagerait à payer régulièrement les rentes.

Cependant, quand l'aliénation est jugée utile au bien de l'Eglise ou de l'œuvre pie, le Souverain Pontife ne refuse pas la permission de vendre, mais il trace les règles à suivre pour reconstituer le capital dans un temps déterminé. Citons un exemple.

L'église paroissiale de Petra Marazzi, au diocèse d'Alexandrie, tombait en ruines, et le gouvernement en ordonna la fermeture le 2 janvier 1890. Trois experts nommés déclarèrent qu'il était impossible de la réparer, que les deux autres petites chapelles qui existent dans la localité ne pouvaient servir d'église paroissiale, que le seul parti à prendre était de démolir l'ancienne et d'en construire une nouvelle. Le curé, voyant qu'il lui était presque impossible d'exercer son ministère dans une chapelle mal entretenue et trop petite, et que les âmes étaient en danger, surtout par suite de la présence de certains prédicants protestants, entreprit de reconstruire son église. Le municipe donna le sol et promit un subside ; trois confréries érigées dans l'église paroissiale consentirent à l'aliénation de leurs biens; enfin le curé sollicita en outre l'autorisation d'aliéner quelques biens de l'église et la réduction des messes. Il dit que la dépense s'élèvera à 35.000 francs environ ; qu'il ne peut guère compter sur le municipe ; que l'économat des bénéfices vacants ne pourra donner que six ou sept mille francs ; enfin la population, de 800 âmes environ, outre qu'elle est pauvre et travaillée par les protestants, ne pourra jamais suffire à faire le reste. Le curé énumère donc les biens, fondations et messes pour lesquels il sollicite l'autorisation d'aliéner ou la réduction, l'accomplissement des fondations conservées devant être une charge pour la fabrique. L'évêque appuie et recommande la supplique, moyennant la réserve que l'église paroissiale puisse avoir, ou par dons, ou par versements à faire par le curé, une somme annuelle de 300 francs pour les frais du culte.

Le 27 février, la Sacrée Congrégation répondit : « Prout petitur, non expedire. » Mais loin de se décourager, le curé expose à nouveau et fait recommander par l'évêché les raisons très graves qui rendent absolument nécessaire la reconstruction de l'église paroissiale, et l'impossibilité d'y pourvoir autrement que par l'aliénation et la réduction demandées.

Aussi la S. C. répondit : *Vigore, etc., pro gratia, juxta modum per epistolam Episcopo patefaciendum.*

Dès lors que les titres de rente qui forment le

[1] *Nouvelle Revue théol.*, 1889, p. 265.

capital des fondations sont placés dans la catégorie des immeubles de prix, ceux qui les aliènent sans suivre les prescriptions de la loi ecclésiastique, en particulier sans avoir la permission du Souverain Pontife, encourent, *positis ponendis*, l'excommunication de l'Extravagante *Ambitiosæ*.

Ad II. Dès lors qu'une communauté a été approuvée par l'évêque diocésain comme *œuvre pie*, ses biens, quels qu'ils soient, deviennent biens ecclésiastiques. L'approbation de l'évêque donne aux véritables confréries ce caractère d'œuvres pies ecclésiastiques ; à plus forte raison doit-elle le donner aux communautés. — Quelle faute commet une religieuse en s'en emparant ou en en disposant à son gré sans en avoir obtenu la permission ?

1° Si une personne d'une communauté s'*approprie* ou *donne à d'autres* les biens de la communauté, elle commet un vol, et il y a une injustice, dont la gravité varie suivant les circonstances. De plus elle commet une faute contre la vertu de religion, en violant son vœu. Le vol revêt-il une malice spéciale parce qu'il porte sur des biens ecclésiastiques ? Oui, il y a dans ce cas *sacrilegium reale*. Les auteurs définissent ce sacrilège : « Reale sacrilegium versatur contra diversas res sacras, quales sunt : ... bona ecclesiastica... Requiritur ut res jam transierit in dominium ecclesiæ aut instituti ecclesiastici, sive est particularis ecclesia, sive hospitium, sive monasterium, etc. [1]. »

Pour la gravité de la matière, il faut la prendre conjointement avec celle du vol et les estimer adéquatement.

2° Quand il y a seulement disposition sans permission d'une chose appartenant à la communauté, il y a violation du vœu de pauvreté, mais nullement sacrilège.

Q. — Ordinairement les constitutions, approuvées par Rome, des congrégations religieuses de Frères et de Sœurs à vœux simples, temporaires d'abord, perpétuels ensuite, énumèrent divers empêchements qui forment obstacle à l'entrée ou admission dans la congrégation. Ces empêchements sont, v. g. tache infamante personnelle ou dans la famille, dettes considérables, illégitimité de la naissance, etc., etc. ; avec cette clause cependant que, pour certains de ces empêchements, v. g. l'illégitimité de la naissance, le sujet peut être admis avec dispense du Saint-Siège.

Ces mêmes constitutions font une obligation au novice de manifester aux supérieurs le ou les empêchements qu'il peut avoir.

Quelle valeur, ou plutôt quel effet peuvent avoir ces empêchements *quoad vota ?* Cachés exprès ou non manifestés, *propter erubescentiam*, par le novice qui les connait, ces empêchements rendent-ils les vœux émis ainsi avec ces empêchements, nuls et invalides *coram Deo et Ecclesia ?*

Je m'explique par une supposition qui peut être pratique.

Une personne, homme ou femme, dont la naissance est illégitime, fait son noviciat, et ensuite sa profession de vœux temporaires et plus tard perpétuels, sans avoir osé faire connaître, sans avoir pu se déterminer à manifester à qui de droit l'illégitimité de sa naissance.

[1] Lehmkuhl, *Theologia moralis*, t. I, n. 381.

1° Cette personne a-t-elle péché mortellement : *a)* à chaque émission des vœux, *b)* à chaque rénovation des mêmes vœux, comme cela a lieu à la fin des retraites annuelles ?

2° Ses vœux sont-ils invalides et nuls *coram Deo et Ecclesia*, par suite de l'empêchement non révélé ?

3° A quoi serait tenue cette personne pour régulariser sa situation par rapport à la congrégation ? On peut faire observer qu'elle est déjà âgée et a fait ses vœux depuis longtemps.

4° Que devrait faire le confesseur, si elle s'accusait en confession d'avoir ainsi fait ses vœux et demeuré longtemps dans la congrégation, étant liée par l'empêchement non manifesté *propter erubescentiam et verecundiam*, de naissance illégitime ?

Quid, si elle disait que, au moment de l'émission de ses vœux, les constitutions n'étaient pas encore approuvées par le Saint-Siège, et qu'au commencement de la congrégation on était large par rapport à certains empêchements, *inter quæ* celui de l'illégitimité de la naissance ?

R. — Le P. Meynard étudie ainsi la question :

On trouve dans les constitutions approuvées de certaines communautés indépendantes des empêchements sous peine de nullité de la profession. Il est alors d'usage de faire à la future professe la protestation que sa profession sera considérée comme nulle et non avenue, dans le cas où l'on viendrait à découvrir que, sciemment ou frauduleusement, elle a tenu secrets des empêchements qui, connus, auraient été pour les supérieurs un juste motif de ne point admettre la novice à prononcer ses vœux. En vertu de cette protestation, à moins d'une réserve du Saint-Siège, l'évêque prononce la nullité de la profession.

Mais aujourd'hui, du moins quand il s'agit des instituts à supérieure générale, le Saint-Siège fait effacer des constitutions qu'on soumet à son approbation la clause de nullité. Dès lors l'empêchement non avoué est et demeure simplement une juste cause de renvoi. En ce cas, il faut préalablement demander à Rome la dispense des vœux. A l'occasion de la demande en dispense, la S. Congrégation examine les causes de renvoi et en apprécie la valeur.

« Nulla mentio fiat de nullitate professionis emissæ ab ea quæ aliquod impedimentum occultaret, sed tantum declaretur hujusmodi professam posse ab Instituto expelli, obtenta prius dispensatione super votis simplicibus ab Apostolica Sede [1]. »

Cette remarque va nous fournir les éléments de la solution. Il y est dit que, dans le cas où un empêchement aurait été caché, on peut renvoyer le sujet, après avoir toutefois demandé au Saint-Siège dispense des vœux simples. C'est une preuve certaine que la profession a été valide, puisque les vœux, qui ne sont constitués que par la profession elle-même, subsistent au point d'avoir besoin d'une dispense.

Après ces préliminaires, il est facile de voir que la solution des questions varie suivant que la congrégation a ou n'a pas dans ses constitutions de clause annulant la profession en cas de dissimulation au sujet des empêchements.

Supposons cette clause. La profession est nulle ainsi que les vœux, aussi bien devant Dieu que devant l'Eglise. D'autre part, il nous semble que c'est une matière grave, parce qu'il y a une dissimulation frauduleuse dans le contrat intervenu

[1] Meynard, *Réponses canoniques et pratiques*, t. I, n. 192.